

La valeur totale de la production de biens électroniques finis atteint 75 milliards de dollars, dont 50 p. 100 sont exportés. Il faut noter que 25 p. 100 des produits finis européens comprenant des composants électroniques sont fabriqués en France.

La demande du marché français de l'électronique, qui regroupe les domaines des composants actifs et passifs, les équipements de production, de mesure et test, ainsi que la sous-traitance, a été dominée essentiellement par les industries de l'informatique et des télécommunications, dont le téléphone cellulaire. La valeur totale de la production de biens électroniques finis atteint 75 milliards de dollars, dont 50 p. 100 sont exportés. Il faut noter que 25 p. 100 des produits finis européens comprenant des composants électroniques sont fabriqués en France. La progression est plus nette pour les circuits intégrés avec 25 p. 100 de croissance. De façon générale, les composants actifs à forte valeur ajoutée, composants discrets ou optoélectroniques, semi-conducteurs de puissance, continuent de dominer le marché avec des ventes de près de 6,5 milliards de dollars.

Le marché est dominé par des géants tels que France Télécom (quatrième opérateur mondial) et Alcatel Télécommunications (jusqu'à récemment, premier fabricant mondial). La France est donc une importante source potentielle d'investissements dans le secteur canadien des technologies de l'information et les sociétés françaises seraient de bons partenaires pour leurs homologues canadiens recherchant des coentreprises, des transferts de technologie, des cessions de brevets, ainsi qu'une collaboration dans la recherche et développement de nouveaux produits et technologies. Mentionnons à ce propos que dans le secteur des technologies de l'information les laboratoires français sont parmi les meilleurs au monde, avec en tête le Centre national d'études des télécommunications (CNET) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Cette

infrastructure bénéficie d'investissements importants des secteurs public et privé. Grâce à l'Accord sur la science et la technologie conclu entre le Canada et l'Union européenne, les entreprises canadiennes ont un accès privilégié aux projets français et européens de R-D.

B. Les contraintes

L'étape la plus difficile à franchir pour les fabricants canadiens de produits de télécommunications consiste à faire reconnaître la conformité de leurs produits aux normes européennes. Le label « CE » (Union européenne) est exigé sur plusieurs produits qui entrent en France. L'ambassade du Canada à Paris publie un bulletin d'information sur les perspectives du marché des technologies de l'information en France. Cette publication renseigne les lecteurs sur les entreprises françaises, le marché, la réglementation et les questions d'homologation. Les entreprises peuvent s'inscrire sur la liste de distribution du bulletin en en faisant la demande auprès de l'ambassade.

Dans la perspective de partenariats et d'investissements, le Canada et les entreprises canadiennes doivent rivaliser avec un environnement français extrêmement concurrentiel. En effet, les compagnies françaises ne pensent pas spontanément aux sociétés canadiennes quand elles recherchent des partenaires. Un effort continu et concerté doit donc être fait afin de garder le Canada en bonne place sur la liste des priorités françaises.

C. Les objectifs quinquennaux

Le Canada vise à doubler les ventes de produits et services canadiens en France, à accroître les investissements français au Canada et à favoriser l'établissement de

